

*Ministère de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche*

La cheffe de cabinet

Paris, le 16 OCT. 2015

Mesdames, Messieurs les Secrétaires généraux,

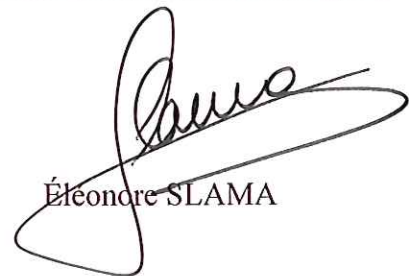
Vous avez sollicité une audience auprès de Madame Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, afin d'évoquer la réforme du collège.

Malheureusement, les contraintes de son agenda ne lui permettent pas de vous recevoir personnellement.

Sensible à vos préoccupations, la ministre a demandé à son cabinet de bien vouloir vous recevoir dans les meilleurs délais. Monsieur Jean-Baptiste PREVOST, conseiller social et vie étudiante, ainsi que Madame Agathe CAGÉ, conseillère en charge du 2nd degré, des programmes et de l'évaluation des élèves, et Monsieur Éric TOURNIER, conseiller en charge du 1^{er} degré, de l'éducation prioritaire et des relations avec les inspecteurs d'académie-directeurs académiques des services de l'éducation nationale, se tiennent ainsi à votre disposition pour évoquer vos revendications.

Je vous invite donc à prendre l'attache du secrétariat de Monsieur Jean-Baptiste PREVOST au 01.55.55.16.40 afin de convenir d'un rendez-vous à votre convenance.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de ma considération distinguée.



Éléonore SLAMA

Mesdames, Messieurs les Secrétaires généraux
des organisations de l'intersyndicale

snfolc.national@fo-fnecfp.fr